



Programme de législature 2015-2020 dossier

Mairie - Aménagement, transport, chantier, renaturation de l'Aire: une gerbe d'informations p. 7

Déchets - Un grand bravo pour vos résultats de tri des déchets en 2014! p. 11

Conseil municipal - Le Président relate les délibérations du nouveau Conseil municipal p. 12

Culture - Vous aimez écrire? A vos claviers pour participer au Prix de l'Aire 2016 p. 15

Prochains événements

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
DECEMBRE 2015			
16	Noël œcuménique	Cressy Plus, rue Edouard-Vallet 18	Mairie et Résidence Beauregard
20	Contes à Noël	Famille Ochsner, 15, ch. des Failles	Accroch'contes
22	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie
JANVIER 2016			
15	Apéritif communal	Salle communale	Commune de Confignon
16, 23, 30	Sortie à ski	Combloux (Haute-Savoie)	Samedis de ski
FEVRIER 2016			
1, 2, 8, 9	Festival Antigél	Bains de Cressy	Antigel et Mairie
2	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du CM
4	Conférence «Le monde des femmes en Tanzanie»	Salle communale	Mairie
6	Sortie à ski	Combloux (Haute-Savoie)	Samedis de ski
27	Repas dansant	Salle communale	Confid'Oizes
28	Votations	Salle communale	Service des votations
28	Spectacle de marionnettes	Aula de l'école de Cressy	Mairie
MARS 2016			
6	Spectacle de marionnettes	Salle communale	Mairie
8	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du CM
13	Contes de printemps	Salle des mariages	Accroch'contes
AVRIL 2016			
9	Bourse aux jouets	Salle communale	Association de modèles réduits
12	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du CM
19	Audition - spectacle	Salle communale	Conservatoire Populaire de Musique Danse et Théâtre
24	Vide-grenier	Préau de l'école de Cressy	Association des habitants de Cressy
30	Bourse aux livres et aux jouets	Salle communale	Association Confir'Troc

Pour la programmation Ciné-Mondes, Ciné-Kid, conférences et cours, veuillez vous reporter à www.culture-rencontre.ch

Fin d'année : horaires de fermeture de la Mairie et de l'Etat civil

Durant les fêtes, la Mairie ainsi que l'Arondissement de l'Etat civil de Bernex seront fermés du **jeudi 24 décembre 2015 au vendredi 1^{er} janvier 2016**. Les services rouvriront au public le **lundi 4 janvier 2016**.

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre service de pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'Etat civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile, prière de composer le 079 829 11 87

le **samedi 26 décembre entre 9h et 11h** ou le **mardi 29 décembre entre 14h et 16h**.

Permanence Impôts 2016

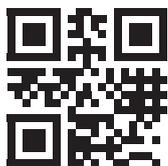
La Permanence Impôts 2016 (remplissage de déclarations d'impôts simples) s'adressant aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne, sera à disposition du 1^{er} février au 30 avril 2016.

Pour toute demande, veuillez vous adresser directement au Centre d'action sociale de Bernex (CAS), 313 rue de Bernex, de 8h à 12h et de 13h à 17h (téléphone : 022 420 39 30).

Une participation de 30.- CHF sera demandée par déclaration.

Délai rédactionnel pour le numéro de mars 2016

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confir'lien peuvent remettre leur texte **d'ici au 18 janvier 2016** à communication@confignon.ch.



Sommaire

Dossier : Programme de législation 2015-2020 - p.4

Côté Mairie : Aménagement, technique, transports - p.7 • Social • Energie - p.10 • Déchets - p.11

Conseil municipal : Délibérations - p.12

Dans le rétroviseur : p.12

Associations : Activités à venir - p.14

Vie culturelle : Chéquier culture • Prix de l'Aire • Antigel 2016 - p.15 • Winter Live Music - p.16



Sylvie Jay
Maire

Dans le Confi'lien de septembre 2015, vous avez pu faire connaissance avec les nouveaux élus de votre commune, soit du Conseil administratif et du Conseil municipal. Ainsi, vous avez également pu prendre connaissance du fonctionnement de nos institutions publiques communales.

Dans ce numéro de fin d'année, le Conseil administratif a le plaisir de vous donner le programme et les objectifs du Conseil administratif pour les cinq années à venir, soit la période législative 2015 -2020.

Dans un programme de législation, il est important de mettre en exergue les axes et objectifs principaux et, pour le Conseil administratif, c'est de trouver un équilibre

L'édito

entre des finances communales restreintes, qui demandent une gestion rigoureuse, et l'offre de prestations nécessaire pour toute la population.

Une répartition adéquate des ressources est primordiale, tant dans les domaines sociaux et avec des mesures politiques intergénérationnelles que dans la sécurité pour tous et dans les domaines des économies d'énergie ou encore dans la culture ou les constructions et aménagements.

L'objectif principal est de garantir dans une large mesure un «bien-vivre ensemble» et, malgré les profondes mutations prévues pour ces prochaines années, de maintenir un équilibre entre développement et proximité.

Le Conseil administratif va s'y atteler et fera son possible pour que ces mots ne restent pas des mots, mais deviennent des actes concrets.

Il vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2016.

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Mourlaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination : **Suzanne Oguey**,
Déléguée développement durable

Ont contribué à cette édition : **Anne Rougemont** (dossier), **Elena Giario**,
Responsable des activités sociales,

Eric Kunz, Secrétaire général, **Mario Rodriguez**, Secrétaire général adjoint

Maquette : **Pascal Gachet**

Crédits photos : **Antigel**,
F. de Limoges

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA

Apéritif communal

Le traditionnel Apéritif communal de début d'année organisé par la Mairie aura lieu **le vendredi 15 janvier 2016 à 19h.**

Ce sera l'occasion pour vous, habitants de Confignon, d'être informés du programme de législation 2015-2020 par le Conseil administratif et de découvrir le «Coup de chapeau» ou le «Coup de cœur» 2016.

Lors de cette soirée, vous pourrez aussi faire plus ample connaissance avec vos élus et vos voisins, tout en bavardant autour d'un verre.

Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux à la Salle communale ce soir-là !



Commune
de **Confignon**



Programme de législature 2015-2020

Développement durable, aménagement et logement : les trois axes forts de la nouvelle législature

Développement durable : une boussole pour toutes les décisions

Optimisation énergétique des infrastructures publiques, construction d'un bâtiment Minergie (Cressy Plus), tri des déchets, choix urbanistiques pour les futurs quartiers, produits et services locaux, prestigieux label couronnant ses efforts et soutien de la Confédération: Confignon peut se targuer de nombreuses réalisations en matière de développement durable. A nouveau, celui-ci guidera toutes les décisions du CA, qui n'entend pas s'arrêter là. Coup de projecteur sur les priorités de la nouvelle législature.

Un label Or à conserver

Décroché en octobre 2014, le label Or du programme «Cité de l'énergie» de SuisseEnergie a récompensé des années d'efforts soutenus en matière énergétique. Défi de la nouvelle législature: conserver ce label en passant le test du prochain audit, en 2018. Pour cela, un plan d'action sur quatre ans a été élaboré et validé.

Confignon fait aussi partie des 16 communes suisses choisies en 2014 par la Confédération pour bénéficier de subventions destinées à étudier la mise en oeuvre d'une société à 2000 watts. Autant de nouveaux projets à planifier... et à réaliser!

Energie: deux projets phare

Après celle de Confignon, c'est l'école de Cressy qui devrait se voir dotée d'une **centrale photovoltaïque** à l'horizon 2017, valorisant ainsi quelque 1000 m² de toiture. Le CA espère que le projet servira d'exemple et fera bouler de neige dans le quartier, en créant une dynamique collaborative, vivement souhaitée, entre Commune et privés.

Autre projet à l'étude: la création d'un **réseau de chauffage à distance**, en remplacement de la chaudière vieillissante de la salle communale. Un tel réseau permettrait de chauffer non seulement cette dernière, mais aussi, potentiellement, les bâtiments adjacents et plusieurs



bâtiments appartenant à la Fondation d'intérêt public pour le logement à Confignon.

Cherpines, Bernex-Est et césure verte : maintenir le cap d'un urbanisme durable

Encore tous en phase d'élaboration, ces trois grands projets d'aménagement (*lire aussi ci-dessous*) ont été et seront à nouveau guidés par la ferme volonté du CA d'appliquer les principes d'un urbanisme durable, tant au plan social, économique qu'environnemental.

Favoriser les produits & services locaux

Qui dit durabilité dit proximité. Depuis des années, le CA favorise, afin de les faire connaître et d'encourager leur consommation, les produits et services locaux. Une volonté qui se concrétise par exemple lors des divers repas et apéritifs que la Commune met sur pied, ou encore dans la composition des paniers livrés aux anciens en fin d'année. Un choix qui se veut exemplaire, et que le CA compte bien pérenniser.

Aménagement: la métamorphose du territoire se précise

A l'horizon 2020, les premières réalisations des nouveaux quartiers des Cherpines et de Bernex-Est, ainsi que ceux de l'aména-

gement de la césure verte, devraient voir le jour. Pour le Conseil administratif, cette nouvelle législature implique donc la poursuite des travaux préparatoires à cette importante métamorphose du territoire communal.

Cherpines : le profil de l'écoquartier s'affine

Les Cherpines, ce sont environ 2000 logements, des espaces sportifs, culturels, associatifs, et l'arrivée de 5000 nouveaux Confignonnois à l'horizon 2030. Après l'adoption du Plan directeur de quartier (PDQ) en juin 2013, l'heure est à l'élaboration, plus fine, des plans localisés de quartier (PLQ); ceux-ci précisent et planifient la typologie des futurs bâtiments et des espaces publics, avant l'ultime étape des autorisations de construire. Les premières constructions pourraient sortir de terre vers 2020, parallèlement à l'extension de la ligne de tram 15 (début des travaux en 2018) qui reliera Genève à Saint-Julien en Genevois en passant par le cœur de quartier des Cherpines.

La Commune a également lancé l'élaboration du plan directeur de zone industrielle pour les 11 hectares de terrains constructibles situés à proximité de l'autoroute, qui ont été réservés pour y ériger le futur Ecoparc industriel des Cherpines. Pour Confignon, ce pôle économique signifiera entre autres de nouvelles (et indispensables) ressources financières.

Bernex-Est: objectif 2018

Le projet, qui prévoit l'arrivée d'environ 1'500 nouveaux habitants à Bernex et entre 300 et 400 à Confignon, est en phase préparatoire. Une première traduction réglementaire par le biais du Plan directeur de quartier (PDQ) sera approuvée au premier semestre 2016. Les étapes suivantes, menées en parallèle, sont respectivement l'acceptation du projet de loi de modification de limite de zones dans le courant 2016, et celle du PLQ d'ici 2017, dont les consultations d'avant-projet ont débuté. Les premières constructions pourraient ainsi débuter en 2019 tant sur Bernex que sur Confignon. Pour la commune de Confignon, les terrains constructibles sont aux abords du chemin de Chaumont.

Césure verte: un aménagement en deux étapes

La césure (ou pénétrante) verte allant de l'Aire au Rhône, considérée comme l'incontournable «poumon de verdure» entre les futures zones urbanisées des Cherpines et de Bernex-Est, constitue une autre priorité du Conseil administratif. Son aménagement s'élabore avec l'Etat et le soutien financier de la Confédération. Une première partie verra le jour vers 2018 pour la zone allant de la route de Chancy aux Evaux. Le projet lauréat du concours d'aménagement prévoit une ferme urbaine, des sentiers de promenade et des parcelles à cultiver. La seconde partie – zone située entre la route de Chancy et l'Aire – doit encore faire l'objet de propositions d'aménagement. C'est aussi dans cette partie que le CA prépare un plan de site à la demande du Conseil municipal et de certaines associations communales.

Révision du plan directeur communal

Suite à l'adoption du nouveau plan directeur cantonal, les communes disposent d'un délai de 3 ans pour se mettre en conformité avec ce dernier. Les éventuels changements seront pilotés par la Commune, en collaboration avec l'Etat.

Logement: des prix abordables pour tous

Le CA maintiendra le cap d'une politique sociale du logement, permettant à tous, y compris aux jeunes et aux aînés, d'accéder à un logement adéquat.

Des logements abordables pour les Confignonnais

Fournir des logements abordables aux Confignonnais, notamment aux plus jeunes, reste un objectif-clé du CA. Un objectif qui se traduit notamment par une stratégie d'acquisition de terrains raisonnée. L'idée est d'y construire des immeubles, soit par l'intermédiaire de la Fondation du logement, soit en remettant ces terrains à des coopératives d'habitation sous forme de droit de superficie. Le choix de coopératives participatives apporte, outre l'installation d'une population bénéficiant de revenus moyens, une population d'accord de s'engager pour faire vivre le quartier.

Les nouveaux quartiers des Cherpines et de Bernex-Est incarnent de toute évidence la possibilité de déployer davantage cette politique sociale du logement, mise en place durant la précédente législature. Le CA souhaite travailler en collaboration avec différents partenaires pour acquérir des terrains et définir un programme de construction répondant aux besoins de nos habitants.

De nouveaux logements pour nos aînés

Le CA souhaite aussi encourager la construction d'immeubles avec encadrement pour les personnes âgées (IEPA). Ceux-ci permettraient aux Confignonnais qui ne peuvent plus vivre entièrement seuls, tout en jouissant encore d'une certaine autonomie au quotidien, de rester à Confignon. Ces établissements viendraient en complément des solutions existantes – au sein de Cressy Plus et de la résidence (EMS) Beauregard – qui répondent à des besoins différents.

Espaces publics: place au bien-être

Soucieux d'améliorer sans cesse le cadre de vie des Confignonnais, le CA a fait de l'embellissement des espaces publics une priorité de cette nouvelle législature. Cœurs géographiques et humains de la commune, **les places du village et de Cressy sont particulièrement concernées** afin qu'elles deviennent réellement des espaces incitant à la convivialité. La première bénéficiera par exemple de nouveaux éclairages, éléments de verdure et décorations de Noël, la seconde pourrait notamment également accueillir une œuvre d'art. Le CA se

projette aussi dans l'avenir et réfléchit déjà aux aménagements de la future place des Cherpines, qui réunira commerces, activités culturelles et moyens de transport publics.

Mobilité: toujours en douceur

Les autorités mettent en œuvre depuis des années **une politique favorisant la mobilité dite douce** (bus, tram, train, vélo...), que le CA entend bien poursuivre.

Par ailleurs, des mesures de ralentissement du trafic ont vu l'établissement en **zone 30** de plusieurs périmètres, auxquels s'ajoutera prochainement le secteur du Vuillonex.

Le projet de **zones bleues à macarons**, au centre du village et à Cressy, est quant à lui à bout touchant; il devrait apporter une solution au phénomène des «voitures pendulaires 07h00-19h00» qui occupent les places en semaine, de 7h à 19h. Ces dernières années, Confignon avait subi un effet de report de ce phénomène, suite à la création de zones à macarons dans les communes voisines.

Le CA se doit aussi d'entamer la réflexion sur **la future liaison interquartiers** entre les Cherpines, le village et Cressy. L'enjeu est d'éviter tout agrandissement des voies, afin que celles-ci ne se muent pas en «aspirateurs à voitures», autrement dit en voies de transit. Est par exemple envisagée l'idée d'une navette, qui pourrait aboutir sur la future plateforme multimodale (tram, bus, etc.) prévue dans le projet de Bernex-Est.

Sport: la complémentarité d'abord

Faute de moyens pour de nouveaux projets, le soutien de la Commune aux activités sportives continuera de passer surtout par **un soutien aux clubs locaux** (basket, foot, tennis, etc.). En particulier ceux qui s'adressent aux plus jeunes, car ils véhiculent des valeurs chères au CA, comme la responsabilité de soi, le respect des autres ou encore les liens intergénérationnels.

En matière d'infrastructures, l'action ne peut être qu'intercommunale, afin d'éviter des doublons superflus et coûteux. Les réflexions se dérouleront donc toujours avec les partenaires naturels que sont les communes voisines d'Onex, de Bernex et de Lancy, mais aussi la Ville comme par exemple dans le cadre des Evaux. Et il va de soi que la naissance des quartiers des Cherpines et de Bernex-Est impliquera des partenariats étroits avec Plan-les-Ouates et Bernex.

Social: (bien vivre) ensemble, c'est tout

Petite enfance

Proposer aux parents des solutions de garde de qualité pour les tout-petits est une des priorités du Conseil administratif. La crèche, le jardin d'enfants et l'accueil familial de jour répondent aujourd'hui de manière ciblée aux différents besoins des habitants de Confignon.

La crèche de Confignon dispose de 67 places, dont une dizaine actuellement louée à d'autres communes. Le CA souhaite conserver l'offre disponible. Il étudie en outre la possibilité de récupérer dans un proche avenir plusieurs places actuellement louées, afin de les attribuer à des familles confignonaises.

La Commune continuera à subventionner et encourager les activités du Groupement intercommunal AFJ Rhône sud, créé en association avec Onex, Bernex et Lancy, qui emploie les accueillantes familiales et coordonne la mise à disposition des places d'accueil.

Ecoles: accompagner le changement

Dans un contexte où le système scolaire est en pleine mutation, notamment par l'instauration du système Harnos et de l'accueil continu, la Commune est soucieuse d'adapter son offre para et périscolaire afin de fournir un encadrement de 8h à 18h aux écoliers. Se donner les moyens d'accueillir davantage d'enfants aux cuisines scolaires tout en proposant une restauration de qualité, mettre des locaux à disposition pour les activités périscolaires sont autant de défis à relever dès à présent et pour ces prochaines années. Des solutions, telles qu'une présence accrue du GIAP et l'implication d'associations locales pouvant proposer des activités variées aux enfants, sont à l'étude.

Politique des aînés

Le Conseil administratif souhaite contribuer à créer les conditions permettant aux personnes âgées de rester à domicile et de bénéficier d'une bonne qualité de vie. Outre la création de logements protégés (*lire plus haut*) et le maintien du «Dispositif canicule» (très apprécié) mis en place avec la commune de Bernex, le CA souhaite développer et faire mieux connaître le dispositif aînés (brochure disponible en PDF sur www.confignon.ch) mis en place lors de la précédente législature. Intégrant diverses structures publiques et privées – dont l'Imad, Lecture & compagnie, la résidence Beauregard

ou encore l'OSEO – ce réseau a débouché sur des synergies permettant d'offrir de nouvelles prestations aux aînés, à l'instar des animations, également ouvertes aux habitants du quartier, organisées à Cressy Plus par l'équipe de la résidence Beauregard. Le groupe de bénévoles devra également être étoffé.

Insertion socioprofessionnelle des jeunes

L'importance d'aider les jeunes à poser des bases solides pour leur futur n'est plus à démontrer. La Commune relève ce défi sociétal en participant au dispositif CapEmploi. Mis en place lors de la précédente législature, il fonctionne en collaboration avec l'OSEO et la FASE et réunit désormais, preuve de son succès, toutes les communes de la Champagne. Sous la houlette de conseillers en insertion, CapEmploi (www.capemploi.ch) propose un accompagnement personnalisé aux jeunes en rupture âgés de 15 à 25 ans, permettant la définition d'un projet professionnel, notamment par des stages en entreprise, voire une réintégration dans un cursus de formation. Ce projet s'est révélé d'une grande efficacité et sera donc maintenu.

Cressy: bien vivre ensemble

Si les principes du «bien-vivre ensemble» sont valables partout, c'est à Cressy que le CA souhaite les renforcer, afin de mieux intégrer l'ensemble des habitants et de favoriser la participation à la vie communale.

Il a aussi été relevé **le besoin d'une offre d'accueil pour les plus petits**, qui accompagnent parfois leur(s) grand(s) frère(s)/sœur(s) au local des jeunes géré par la FASE. Un travail de développement communautaire est envisagé, ainsi que plusieurs actions visant à répondre à ces divers besoins – comme des animations pour les enfants dans le préau de l'école, ou encore l'installation de boîtes d'échanges (www.happycitylab.com).

Culture & communication

Avec un budget extrêmement serré, Confignon ne peut pas faire cavalier seul en matière de culture. Comme lors de la précédente législature, le CA cherchera à **maintenir et promouvoir des partenariats** financiers et/ou opérationnels. Ceux-ci concernent **des réalisations intercommunales** (exemple: le Prix littéraire de l'Aire, avec Bernex), mais aussi des **événements existants** ayant prouvé leur succès auprès des Confignonais (festivals Antigel, Les Créatives et

Voix de Fête, Fête du Théâtre, Fête de la musique, etc.).

La **collaboration avec les associations locales** sera plus que jamais encouragée afin d'amener la culture dans d'autres lieux du territoire communal. Dans ce contexte, le CA poursuit aussi la réflexion sur **l'aménagement de l'annexe de la Mairie**, qui fait office de salle d'exposition deux fois par année; un lieu plein de charme et de potentiel, mais qui souffre – faute de moyens financiers – de l'absence d'équipements (chauffage, isolation, WC) permettant d'y créer des manifestations en toutes saisons.

Le CA entend également favoriser les talents locaux par la création d'événements les mettant en valeur.

Enfin, la réflexion du CA se portera aussi sur l'avenir, via une concertation resserrée avec la commune de Plan-les-Ouates, dans la perspective de la **création de la future «Ruche»**, lieu de culture du futur quartier des Cherpines.

Largement développés lors de la précédente législature, **les supports de communication** (Confilien, calendrier, site internet et page Facebook) seront quant à eux maintenus et progressivement améliorés pour répondre au mieux aux besoins d'information des Confignonais.

Sécurité: la vigilance en tandem

Certaines tâches de sécurité (police municipale, et services du feu) sont **assurées conjointement avec Bernex**. Dernière alliance scellée début 2014: la création du Centre régional d'intervention (CRI 201), issu de la fusion des compagnies de pompiers des deux communes. Une fusion qui sera encore peaufinée via la mise en place de directives opérationnelles et administratives supplémentaires.

Pour le reste, il s'agira surtout de **maintenir les acquis**, notamment en termes de sécurité aux abords des manifestations, à proximité des écoles en période de rentrée scolaire, ou encore de protection de lieux de regroupement considérés comme «sensibles» aux déprédations.

Enfin, en lien avec le grand chantier de «dé-senchevêtement» des tâches entre Canton et communes, Confignon pourrait, à terme, devoir assumer **de nouvelles tâches de sécurité**.

Pour la protection civile, une réorganisation territoriale, à l'image du service du feu, est menée par le Canton en collaboration avec les communes.

Finances, gestion & développement économique : la conquête de l'équilibre

Les finances restent dans le rouge à Confignon, avec en point de mire l'obligation légale de **revenir à l'équilibre d'ici 2017**. La politique de rigueur restera donc de mise durant cette

législature. La Commune **rembourse sa dette à hauteur de 1 million de francs par an**, ce qui exclut tout grand investissement, hormis ceux qui sont liés aux projets urbanistiques des Cherpines et de Bernex-Est. Pour les mener à bien, la Commune devra néanmoins s'assurer de **nouvelles sources de financement**, via des partenariats public-privé, ou auprès de l'Asso-

ciation des communes genevoises et de l'Etat.

Dans ce contexte, le CA poursuivra jusqu'en 2020 la **mise en place d'outils de contrôle interne** performants afin d'optimiser encore la gestion de ses ressources. Il prépare aussi un plan de réorganisation du personnel de l'administration afin de mieux répondre aux besoins futurs de la Commune.

Elisabeth Gabus-Thorens (VG)

Conseillère administrative en charge de : *politique intergénérationnelle, politique du logement, petite enfance, école, politique de communication, relations avec les sociétés communales, intégration et naturalisations, culture, espaces publics et paysage.*

Sylvie Jay (PLR)

Conseillère administrative en charge de : *constructions et travaux, bâtiments, équipements, voirie, autorisations de construire, cimetière, sécurité, mobilité, transports, santé et sport.*

Dinh Manh Uong (PDC)

Conseiller administratif en charge de : *aménagement, environnement, développement durable, finances et gestion, développement économique, administration générale, état civil.*

Aménagement, technique, transports

PDQ Bernex-Est et modification de limites de zone : à votre tour et à celui des Conseillers municipaux

Plan directeur de quartier (PDQ) Bernex-Est

La consultation publique relative au plan directeur de quartier (PDQ) de Bernex-Est a eu lieu au mois de juin. Le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie a donné réponse à la vingtaine de courriers qu'il a reçus. Certaines remarques figurant dans ces courriers ont été introduites dans le document fixant les grands principes directeurs. D'autres remarques n'ont pu être intégrées, car trop précises et en amont du stade actuel de la planification territoriale.

Lors de sa dernière séance du 16 octobre dernier, le Comité de pilotage (COPI), composé des autorités communales de Confignon et de Bernex ainsi que des chefs des départements de l'aménagement et des transports, a décidé de valider le document qui lui a été soumis et de poursuivre la procédure en envoyant le document aux Communes.

Ce document est maintenant en cours d'analyse auprès des Conseils municipaux de Confignon

et de Bernex. Ces derniers devront se déterminer sur le PDQ d'ici le mois de février en votant une résolution. Les Conseils municipaux ont la liberté d'amender le document. Ces amendements seront par la suite discutés et arbitrés au COPI, en fonction de leur importance, pour un envoi du document final auprès du Conseil d'Etat.

La principale modification suite à l'enquête publique a été l'introduction d'un principe directeur qui n'apparaissait pas au moment de la consultation publique, à savoir «Mettre en place un processus de concertation pour les projets urbains». Ce dernier n'émane pas de la population mais découle des nouvelles dispositions de la loi générale sur les zones de développement, entrée en vigueur au mois de juillet dernier, qui fixe et impose aux instances publiques de réaliser des concertations avec les propriétaires, opérateurs et le voisinage proche dans le but de rendre lisibles les projets et d'être à l'écoute des principaux intéressés. Il s'agit de construire et de réaliser les avant-projets de Plans localisés de quartier en partenariat avec les acteurs touchés directement.

Notons que bien que le PDQ ne soit pas encore entré en force, les concertations ont déjà débuté sur deux secteurs identifiés comme deux futurs plans localisés de quartier : le Grouet et Saint-Matthieu. Ces deux périmètres se trouvent sur la commune de Bernex.

côté Mairie

Modifications de limites de zones

Parallèlement au processus du Plan directeur de quartier, le COPI a validé la modification des limites de zones (déclassement) qui est soumise à une enquête technique auprès des services du canton. Ce projet de loi de modification de zones a fait l'objet d'une enquête publique entre le 17.11 et le 17.12.2015. Chacun d'entre vous a pu émettre des remarques sur le projet de loi en le superposant au plan directeur de quartier pour lequel la population a



déjà pu donner son avis au mois de juin dernier. Ce projet de loi de modification de zones servira également de base au Conseil municipal pour se prononcer sur le plan directeur de quartier.

Renaturation de l'Aire

Voilà... c'est fait! Après de nombreux mois, les travaux de renaturation de l'Aire s'achèvent. Certes, de menues interventions auront encore lieu durant le premier trimestre de l'année 2016, mais à ce stade il est possible d'annoncer la fin des travaux. Ne reste plus qu'à fêter ce nouvel espace lors d'une inauguration comme il se doit. Celle-ci prendra place le samedi 28 mai 2016.

Pendant toute cette période, le voisinage du cours d'eau de l'Aire a connu par moments des désagréments dus aux travaux, nous tenons ici à remercier les personnes ainsi touchées pour leur patience et leur souhaitons de profiter pleinement de cet espace naturel dévolu à la promenade et à la préservation biologique de beaucoup d'espèces.

Nous reviendrons plus amplement sur cet objet lors du prochain numéro du Conf'lien, dont le dossier sera intégralement consacré aux travaux de renaturation qui ont été menés depuis plusieurs années.

Bassin de rétention de l'Aire

Durant l'été, des travaux de gestion des eaux pluviales ont été réalisés sur l'Aire, en parallèle des travaux de renaturation de l'Aire.

Ces travaux ont été nécessaires pour être conforme aux lois fédérale ainsi que cantonale sur les eaux, qui mentionnent que tout nou-

veau projet doit intégrer un ouvrage de gestion d'évacuation de l'eau. Le canton a réalisé un plan régional d'évacuation des eaux qui identifie la surface urbanisée des communes de Bernex, Confignon et Perly-Certoux pour lesquels un ouvrage de régulation des eaux pluviales est nécessaire. Le plan général d'évacuation des eaux, réalisé par les Communes précitées faisant partie du même bassin versant, identifie également les mêmes surfaces urbanisées nécessitant un dispositif de gestion des eaux.

C'est ainsi, en collaboration avec la Direction générale de l'eau, que les Communes ont réalisé des travaux pour réaliser deux dispositifs de gestion de l'eau. Des synergies ont pu être trouvées avec le projet de renaturation de l'Aire pour diminuer les coûts des travaux. D'autre part, ces derniers sont complètement autofinancés par le Fonds intercommunal d'assainissement qui a été créé lors de la révision de la loi sur les eaux en 2014.

Deux dispositifs distincts ont été réalisés. Le premier, à la frontière avec Bernex le long de l'Aire, a consisté à réaliser un bassin de rétention dans la forêt. En cas de fortes pluies, une déviation des eaux en direction de la forêt sera possible pour laisser l'eau s'infiltrer dans les sols perméables. À noter qu'une petite «digue» a été réalisée pour préserver les terriers de la grande colonie de blaireaux qui vivent dans cette forêt.

Le deuxième dispositif mis en place se caractérise par la déviation du collecteur des eaux pluviales, descendant le chemin de Moulaz, en direction de la digue de protection située vers le pont de Praletta.

Ces deux systèmes amélioreront la gestion des eaux pluviales de ruissellement en les récoltant et les acheminant vers des zones perméables et dévolues à cet effet.

Installation de chantier de l'Office fédéral des routes

Comme vous avez pu le lire sur le flyer distribué par l'Office fédéral des routes (OFROU), des travaux pour créer une plateforme d'installation et de vie de chantier sont en cours de réalisation sur des parcelles situées au-dessus de l'autoroute et appartenant à l'OFROU.

Cette base servira pour le stockage des machines qui vont œuvrer dans les tunnels de Confignon et de Vernier. Le but de ces travaux consiste à réaliser six nouvelles galeries de secours et à modifier la ventilation existante afin de se mettre aux normes de sécurité. Ces travaux ne se réaliseront que durant la nuit et tous les accès au chantier et à la plateforme d'installation de chantier se feront directement depuis l'autoroute, de sorte qu'aucun véhicule en lien avec le chantier ne transitera par les chemins et routes communales.

L'installation de chantier sera présente sur ces lieux pour une durée de trois ans maximum, soit jusqu'en août 2018. Les travaux dans le tunnel de Confignon s'étaleront du mois de mai 2016 au mois de mai 2017.

Notons que le Conseil administratif n'est pas entré en matière sur la demande de l'OFROU concernant la mise en place de l'installation de chantier pour une durée de dix ans, ce qui aurait permis à l'Office fédéral d'avoir sa base de vie pour l'ensemble des travaux de réhabilitation qui seront réalisés entre la douane de Bardonnex et la sortie de Ferney à partir de 2018. Le Conseil administratif a refusé cette possibilité estimant que la population de Confignon avait déjà subi suffisamment de nuisances avec les différents travaux qui ont eu lieu dans le secteur.

L'installation de chantier pour les travaux urgents des tunnels s'inscrit dans une procédure fédérale pour laquelle il n'y a pas d'enquête publique vu qu'elle ne dépasse pas trois ans.

En cas de problèmes avec le chantier, nous vous invitons à contacter M. Olivier Floc'hic soit par courriel (olivier.floc-hic@astra.admin.ch), soit par téléphone au 058 461 87 16.

Zones bleues-macarons

Le Conseil administratif a envoyé la demande officielle pour la création d'une zone bleue-macaron auprès de la direction générale des transports (DGT). Après plusieurs discussions, la DGT est favorable à la mise en place de deux



zones, l'une dans le quartier de Cressy et l'autre au village.

Le Conseil administratif a demandé à la DGT que le processus d'approbation de la zone bleue-macaron puisse être accéléré, notamment suite aux flyers de menaces qui ont été déposés sur certains véhicules frontaliers dans le quartier de Cressy, procédé qu'il juge inacceptable.

La Commission de la mobilité, sécurité et sports de la Commune a eu la primeur de connaître le futur statut des différentes places de stationnement existantes. Le Conseil administratif déposera à la fin de l'année une demande de crédit d'investissement pour la réalisation de ces deux zones. En parallèle, les autorisations formelles de la DGT seront délivrées et la discussion avec la Fondation des parkings sera engagée en vue de l'émission des macarons.

La mise en place de ces zones est prévue au cours du premier semestre 2016.

Une piste cyclable au chemin de Chaumont... et une inversion du sens de circulation

Il y a plusieurs mois de cela, plusieurs habitants de la commune nous ont adressé une demande pour la création d'une piste cyclable sur le chemin de Chaumont entre le terminus du tram et le village. Cette demande a été adressée à la Direction générale des transports (DGT).

La DGT a répondu à la Commune qu'elle n'était pas opposée à la création de cette piste cyclable, mais a demandé la possibilité d'attendre le résultat de leur étude sur la circulation sur la route de Chancy. En effet, constatant que les feux étaient difficilement gérables à cause des véhicules qui entrent sur la route de Chancy depuis le chemin de Chaumont, une série de comptages a été réalisée.

Le résultat a été étonnant. 70% des véhicules qui entrent sur la route de Chancy depuis le chemin de Chaumont aux heures de pointe sont des véhicules de transit qui ne proviennent pas du village de Confignon. Ceci a également pour conséquence de dérégler la gestion des feux qui est faite le long de la route de Chancy.

La DGT a proposé à la Commune d'inverser le sens de circulation entre le chemin de Tréchaumont et le croisement Chaumont/route de Chancy (les riverains du croisement pouvant sortir directement sur la route de Chancy). Ceci aurait comme avantage de diminuer le trafic de transit au sein du village et d'aider à la régulation des feux sur la route de Chancy. Moyennant des aménagements légers, il a été proposé de réaliser un test sur plusieurs mois.

Les cyclistes pourraient quant à eux circuler en double sens et le nombre de places de stationnement serait maintenu.

Ce projet, en cours de réflexion, sera présenté de manière plus détaillée à la population dans notre prochain numéro lorsqu'il sera plus avancé.

De nouvelles places de stationnement au chemin de la Charroyette

Le Conseil administratif a découvert durant l'été, grâce au voisinage, du stationnement illicite sur le chemin de la Charroyette. Des réunions ont eu lieu avec les habitants pour évaluer les conséquences de ce stationnement, principalement des véhicules ventouses. Il s'est avéré que les véhicules qui stationnaient mettaient en danger les riverains souhaitant sortir de leur propriété.

La Commune a pris langue avec la Direction générale des transports (DGT) pour légaliser certaines places de stationnement afin, d'une part, de modérer le trafic et, d'autre part, d'octroyer la distance permettant de sortir des différentes propriétés.

Suite à une visite sur place, la DGT a accepté l'idée de réaliser ces places alternées. Un dessinateur-ingénieur a été mandaté pour la réalisation des plans. À l'heure où nous rédigeons, les plans ont été déposés auprès de la DGT avant réalisation des travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement et techniques au sein de l'administration communale

Obtenir un job d'été 2016 à la Mairie, réservé aux jeunes

Chaque année, la Mairie engage des jeunes durant la période des vacances scolaires d'été. Pour l'année 2016 (période du 25 juin au 19 août 2016), l'ouverture des inscriptions aura lieu le lundi 1^{er} février dès 8h via le téléchargement des documents sur le site de la Commune sous www.confignon.ch.

Les documents une fois complétés sont à déposer ou envoyer à la Mairie. Le dernier délai pour s'inscrire est fixé au mardi 15 mars à 12h.

Les candidats seront tirés au sort par le Conseil administratif in corpore le jeudi 17 mars. Chaque candidat sera informé de son engagement ou non par courrier le 31 mars.

Les auxiliaires ayant déjà travaillé à deux reprises en été au sein de la Commune ne seront pas retenus et ce dans le but de favoriser un tournus et de donner une chance à toutes et à tous.

Les critères de sélection sont :

- Être domicilié dans la commune de Confignon
- Avoir 16 ans révolus
- Être en bonne forme physique
- Les périodes choisies

La durée de l'engagement est de deux semaines.

Cimetière : avis d'échéance

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1995, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2015, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Confignon (2, chemin de Moulaz, 1232 Confignon) jusqu'au 14 février 2016.

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour le 13 mars 2016 au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.



Appel à candidatures pour la 15^{ème} édition du Concours genevois du développement durable

Inscription jusqu'au 29 janvier 2016 • Plus d'information www.ge.ch/concours-dd

Social

CapEmploi

Partenariat entreprises-communes, de nouvelles opportunités pour nos jeunes

Service de proximité, le dispositif intercommunal CapEmploi est financé par les neuf Communes de la Champagne: Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral. Il vise, dans notre région, à accompagner les jeunes dans leur projet de formation professionnelle (ou de recherche d'emploi, s'ils sont qualifiés). Deux conseillères en insertion, employées d'OSEO Genève et mandatées par les Communes, accueillent les jeunes

de 15 à 25 ans dans l'antenne située au Forum des jeunes de Bernex (ch. du Signal 23), afin de leur proposer orientation et accompagnement. CapEmploi propose notamment divers stages en mairie, tout comme en entreprise.

Le canton de Genève est à la pointe dans le domaine de la formation, néanmoins des efforts importants doivent encore être consentis dans la mise à disposition de places d'apprentissage. Ainsi, nos Communes veulent participer à cet effort en sollicitant tous les milieux professionnels de la région dans le but de créer de nouvelles places; toutes les entreprises recevront prochainement un courrier à ce propos.

Les entreprises peuvent proposer une place de stage à un jeune suivi par CapEmploi (d'une

durée allant de 3 jours à 3 mois), mais aussi mettre à disposition des places d'apprentissage. De son côté, CapEmploi s'engage à effectuer une présélection des profils correspondant le mieux à la place proposée, tout en offrant des procédures et un cadre préétablis, propices à un déroulement harmonieux de l'insertion du jeune en entreprise. De plus, les entreprises peuvent par ce biais bénéficier de retombées positives en termes d'image, dans notre région et au-delà.

Pour toute question, demande de précisions et proposition, vous pouvez contacter Madame Magali Di Peri, responsable de programme à l'antenne CapEmploi:

par téléphone au 022 757 47 13/12

ou par courriel à magali.diperi@oseo-ge.ch

Découvrez la Suisse en train avec les cartes journalières CFF!

Depuis plusieurs années, Confignon propose à ses habitants les cartes journalières des CFF.

Avec ce titre de transport vous pouvez, dans

le jour de validité, emprunter tous les transports en commun sur l'ensemble du territoire suisse, sans limitation de trajet. Pour toute précision sur le rayon de validité, veuillez vous référer aux informations des CFF.

Quatre cartes journalières de transport sont mises à la disposition des habitants

de la commune chaque jour au prix de CHF 37.-/pièce.

Le savez-vous? Vous pouvez vérifier les disponibilités et réserver les cartes directement sur www.confignon.ch et les retirer ensuite à la réception de la Mairie dans un délai de 3 jours ouvrables.

Reliance

Recherche de tuteurs

Vous avez un peu de temps libre? Vous vous sentez concernés par le sort des jeunes migrants en situation difficile à Genève et êtes prêts à nouer avec l'un d'eux une relation de confiance? Vous croyez à l'importance d'instaurer un partenariat avec sa famille et de collaborer avec son réseau pour rendre le lien famille-enfant-école et quartier plus authentique?

Nous avons besoin de vous!

L'Association Reliance est une association privée qui propose des tutorats à des jeunes en difficulté scolaire issus majoritairement de familles migrantes, aux revenus très modestes. A l'interface entre le territoire de l'école et celui de la famille, Reliance veut permettre une meilleure compréhension réciproque des environnements socioculturels en présence, de l'environnement scolaire et de ses exigences. Elle veut créer une relation interpersonnelle de

soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage, de restauration de l'estime de soi, une démarche d'intégration et de cohésion sociale au quotidien.

Reliance fonctionne autour de trois antennes:

1. La première dans la région Onex-Confignon-Lancy propose un encadrement à des familles migrantes et leurs enfants scolarisés dans les écoles des quartiers.
2. La deuxième accompagne des familles requérantes d'asile au Foyer des Tattes (Vernier).
3. La troisième propose un encadrement à des jeunes mineurs non accompagnés (RMNA) dans l'élaboration et la conquête d'une formation professionnelle.

Reliance offre à ses tuteurs:

- Un engagement citoyen modestement défrayé à 30 francs/heure
- Un encadrement de soutien par des professionnels: formation initiale, formation continue pour parler des expériences et construire ensemble des réponses aux questions qui surgissent.

Exigences de Reliance:

Pour les antennes «Confignon-Onex-Lancy» et «Foyer des Tattes» (7-15 ans):

- Capacité à interagir avec des familles de culture différente et leur réseau
- Capacité à étayer l'enfant ou le jeune dans son travail scolaire
- Disponibilité de 2 heures par semaine
- Participation à une formation initiale (2 x 3 heures)
- Participation à 2 heures d'intervision par mois *Pour l'antenne Requérants d'Asile Non Accompagnés (15-20 ans)*
- Idem +
- Expérience, expertise dans le monde de la formation professionnelle (maître professionnel, maître d'apprentissage, maître d'atelier, retraités de ces fonctions...)
- Connaissance du monde professionnel et carnet d'adresses

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à: Françoise Joliat – 079 277 73 24 – francoise@marais-joliat.ch



Energie

Lampes LED. Agir malin, consommer moins!



La «Journée de l'énergie» a lieu chaque année à la fin du mois d'octobre.

A cette occasion, la Mairie vous a proposé des lampes LED (équivalent 60W et 25W) d'excellente qualité à prix préférentiel. Tant qu'il

en reste, nous vous les vendons volontiers à la réception de la Mairie aux prix de 5 et 9 francs.

N'hésitez pas à gagner vous aussi jusqu'à 90% d'énergie par rapport à une ampoule à incandescence!

Déchets

51,2% des déchets triés en 2014 : vous êtes formidables!

Après une période de «creux» entre 2009 et 2011, les résultats des déchets triés par les Confignonnois en 2014 montrent que l'amélioration dans ce domaine a été constante ces trois dernières années et que nous avons clairement passé la barre des 50%, ce taux étant plus ou moins la moyenne suisse et l'objectif minimum à atteindre. C'est en effet le taux qui pourrait permettre au canton de Genève d'éviter la taxe au sac.

Une grande majorité d'entre vous effectue donc souvent, régulièrement, toujours... les bons gestes au moment de jeter ce qui ne vous sert plus.

Quelle quantité de déchets produits à Confignon ?

La moyenne des déchets produits par habitant et par année sur 5 ans nous indique la tendance générale impactant notre environnement. En 2014 la quantité de déchets incinérables continue de diminuer et si la production des déchets organiques baisse un peu, elle est compensée par une augmentation de l'ensemble des déchets recyclés. Le rapport incinérables/recyclés nous donne ainsi au final cet excellent taux de recyclage de 51,2%.

Les deux principaux leviers d'amélioration

Que ce soit pour nous conformer aux lois cantonales sur les déchets ou sous l'impulsion du Service cantonal ad hoc, nous savons d'ores et déjà quels sont les leviers de ces deux prochaines années qui nous permettront de poursuivre cette progression positive.

La valorisation des déchets verts

En 2016, le Canton axera sa campagne d'en-

	2010	2011	2012	2013	2014	Total communes 2014
Moyenne déchets ménagers* par habitant	232 kg	228 kg	229 kg	220 kg	206 kg	229 kg
Moyenne déchets organiques par habitant	113 kg	116 kg	121 kg	124 kg	117 kg	68 kg
Moyenne déchets recyclés par habitant	211 kg	201 kg	212 kg	216 kg	216 kg	175 kg
Taux de recyclage	47.6%	46.8%	48.1%	49.6%	51.2%	43.3%

*Déchets ménagers = incinérables

-Total communes = sans les espaces de récupération cantonaux-ESREC

couragement au tri des déchets sur la valorisation des déchets organiques. En effet, ces «déchets» ont pour caractéristique de contenir jusqu'à 85 voire 95% d'eau; ils sont donc lourds et résolument impropres à l'incinération. De plus, leur décomposition naturelle permet d'amender et de fertiliser les cultures en pleine terre grâce au compost produit.

Notre commune pourra ainsi s'appuyer sur la campagne cantonale de valorisation des déchets verts pour améliorer encore ses résultats en matière de tri des déchets. Actuellement, environ un tiers des poubelles est encore constitué de déchets organiques de cuisine, tels que des résidus de repas, de fruits et légumes, de fleurs fanées, de marc de café, etc. D'un point de vue financier, ces déchets incinérés plutôt que compostés ont représenté pour Confignon un coût de traitement d'environ 80'000 francs, somme qui pourrait avantageusement être investie différemment.

La participation des entreprises à l'effort du tri

Les derniers éléments d'harmonisation du canton à l'attention des communes visant la taxation des entreprises – prioritairement pour

les déchets incinérés – sont prévus pour début 2016.

Les communes devront ainsi revoir leur règlements des déchets l'année prochaine afin d'appliquer en 2017 les lois cantonales et fédérales visant la taxation des déchets des entreprises sur la base du principe du pollueur-payeur. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur ce point prochainement.

Coût du traitement des déchets

Sur un plan financier, la gestion des déchets a représenté en 2014 un coût global net de 804'290 francs (charges et amortissements moins revenus). Le coût net par habitant s'est ainsi élevé à 180 francs, soit seulement 1 franc de plus par personne que l'an dernier, quand bien même les prestations d'élimination des ordures par les SIG sont en hausse continue afin de permettre la mise en place à moyen terme du nouveau centre d'incinération des Cheneviers.

Pour tout complément d'information, référez-vous au calendrier communal envoyé chaque année à tous les ménages ou rendez-vous sur notre site Internet: www.confignon.ch -> pratique -> déchets

délibérations du Conseil municipal

Séance du 2 juin 2015

Ce 2 juin 2015 s'ouvre la première séance du Conseil municipal (CM) selon les dispositions de la nouvelle Constitution genevoise et il est procédé à l'assermentation des conseillers municipaux élus pour cinq ans.

En tant que doyen d'âge, Monsieur Eric Baier a le plaisir de présider cette séance du CM et procède à la lecture de la délibération d'installation du CM puis passe à l'assermentation de 16 membres nouvellement élus et présents qui sont Mesdames et Messieurs Nathalie Dal Busco, Rocco De Luca, Florian Dumalle, Samuel Dunant, Andrea Fossati, Nicolas Fournier, Joël Frauenfelder, Yvan Guillaume, Antoinette Hofer, Jean-Claude Kormann, Barbara Marini Lopes Silvério, Guillermo Sirena, Jean-Carlo Taboada, Marcello Tedeschi, Didier Vatter, Maxime Walder.

A tour de rôle, chacun a été appelé et en levant la main droite devait prononcer: Je le jure ou je le promets. Deux nouveaux élus excusés seront assermentés le 22 septembre 2015.

Une fois les assermentations effectuées, Monsieur Eric Baier procède à l'élection du nouveau président du CM et propose Yvan Guillaume pour le PDC à cette fonction. Je suis élu par 14 voix Oui contre 1 voix Non. Après les remerciements d'usage à l'assemblée pour mon élection, je procède à l'assermentation de Monsieur Eric Baier par la lecture de la phrase consacrée.

Enfin, il est procédé à l'élection des membres du bureau du CM qui sont:

- Monsieur Joël Frauenfelder pour le PLR en tant que vice-président, élu par 16 voix Oui

et 1 abstention.

- Monsieur Maxime Walder pour Voix de gauche en tant que secrétaire, élu par 16 voix Oui et 1 abstention.

Il est à noter que Monsieur Guillermo Sirena, élu MCG, ne souhaite pas faire partie du bureau du CM en tant que membre et c'est pourquoi le siège est laissé vacant. Le Conseil a accepté cette solution par 15 voix Oui et 2 abstentions.

La séance a porté sur l'aspect répartition des élus au sein des commissions et fondations dont le détail est paru dans notre précédente édition du *Conf'lien* de septembre 2015 (pages 6 et 7).

Séance du 22 septembre 2015

Cette séance du CM débute par l'assermentation de Madame Kaya Pawlowska et de Monsieur Roger Jaccard, personnes élus mais absentes le 2 juin 2015. Madame Kaya Pawlowska en tant que vice-présidente à la Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP). Monsieur Roger Jaccard en tant que membre de la Commission sociale, logement et communication (CSLC). Tous deux en tant que membres de la Commission de la mobilité, sécurité et sports (CMSS). Madame Kaya Pawlowska en tant que déléguée du CM au Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics (FMV).

Le Conseil a accepté à l'unanimité cette répartition des commissions et fondations

La délibération relative à la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques a été acceptée à l'unanimité. Par conséquent, le Conseil admi-

nistratif sera compétent comme ce fut le cas durant la précédente législature.

Pour ce qui est du projet de délibération relatif à la délégation de la compétence au Conseil administratif pour la délivrance des préavis en matière de naturalisations, il a été renvoyé en Commission sociale, logement et communication (CSLC) pour traitement.

Il est à noter aussi que le Conseil a été saisi d'une motion déposée par Voix de gauche pour l'accueil d'une famille de réfugiés qui a aussi été bien accueillie. L'entrée en matière a été votée favorablement et renvoyée en Commission sociale, logement et communication (CSLC).

Le budget 2016 a été présenté au Conseil faisant état d'une nouvelle baisse des recettes fiscales. Ce même budget a été renvoyé en Commission des finances et gestion, développement économique (CFGDE) pour un examen complet et dans l'attente des préavis des différentes commissions. Il n'en demeure pas moins un déficit de charges prévu de CHF 210'000.- pour notre commune.

Le projet de résolution pour la demande de concession du Tram Saint-Julien a été voté à l'unanimité. Il concerne le projet d'aménagement de l'écoquartier des Cherpines qui ne peut être réalisé sans cet axe de transport public.

Enfin, à huis clos, cinq demandes de naturalisation de communiers présentées par le président de la Commission sociale, logement et communication (CSLC) ont été votées à l'unanimité.

Yvan Guillaume

Président du Conseil municipal

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les mardis 2 février, 8 mars et 12 avril 2016 à 20h30 à la Salle communale. Les séances sont publiques.

dans le rétroviseur

Canicule 2015... j'y étais!

Depuis de nombreuses années, le numéro de juin du journal communal vous propose un bref article sur les mesures que la Commune prendrait en cas de chaleurs caniculaires. En effet, depuis 2008, la Mairie a mis sur pied un dispositif visant la prévention des risques, en particulier

auprès des personnes âgées et malades.

Chaque année, méticuleusement, nous nous attachons à écrire à toutes les personnes de 75 ans et plus, pour leur rappeler les précautions d'usage, les informer que certaines d'entre elles recevraient des visites du personnel communal et de la police municipale en cas de canicule.

Chaque année, au printemps, nous scrutons

les listes fournies par le canton, à la recherche des personnes qui n'ont apparemment pas de famille à proximité, qui vivent seules, que nous ne connaissons pas et qui pourraient être isolées.

Chaque année, nous recherchons leurs numéros de téléphone, afin de pouvoir les atteindre «au cas où»...

Le coin des associations

ANPVA

Concours photo 2016

Flâner le long de l'Aire et de son vallon avec un appareil photographique au poing pour saisir, au gré des saisons, sa faune, sa flore, son paysage et bien d'autres thèmes en relation avec ce petit coin de paradis du territoire genevois, voilà ce que vous propose l'Association nature et patrimoine du Val d'Aire – A.N.P.V.A.

Même si vous n'êtes pas un photographe confirmé, n'hésitez pas à vous prendre au jeu en participant – et pourquoi pas en famille – au concours que nous organisons sur la durée d'une année !

Le concours est ouvert depuis le mois de juin 2015 et ceci jusqu'à fin août 2016.

Renseignements et formulaire d'inscription sur le site: www.anpva.org/photo

Le vallon de l'Aire vous réserve de merveilleuses découvertes.

Bon safari-photo!

Confitroc

Bourse aux livres et aux jouets

Cette année, Confitroc organise une vente exclusivement pour les enfants, la bourse aux livres et aux jouets. Vous amenez tous vos objets sans restriction de nombre le vendredi et nous les vendons pour vous le samedi.

Inscription: 5 fr. et nous prenons 10% uniquement sur les objets vendus. Vous pouvez déposer des livres, jouets, jeux de société, Legos, vélos, trottinettes, planches à roulettes, rollers, CD film-musique, jeux électroniques, jeux Wifi, playstations, etc.

Dépôt: vendredi 29 avril 2016 de 14h à 19h

Vente: samedi 30 avril 2016 de 9h à 17h

Reprise de la marchandise: 18h le samedi

Pour toute information, s'adresser soit par

mail à confitroc2@bluewin.ch ou par téléphone au 079 437 07 34.

Un plat du jour vous sera proposé le samedi de 12h à 14h: spaghetti bolo-salade-dessert 8 fr. enfant et 10 fr. adulte. Ce plat du jour est servi bien entendu pour tout public (pas uniquement ceux du troc).

Bénévoles bienvenus pour les intéressés. Nous nous réjouissons de vous revoir et n'oubliez pas de marquer déjà cette date dans vos agendas.

Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

Samedis de ski

Un nouveau tournant a été pris à la rentrée 2014, quand les mercredis de ski sont devenus des samedis de ski suite à l'introduction de l'école le mercredi matin et qu'un nouveau comité a repris le flambeau. Vu le succès rencontré par cette nouvelle formule, l'expérience sera reconduite dès janvier 2016.

Ces sorties à ski, destinées à tous les enfants de la commune dès la 4ème primaire et jusqu'en 9ème CO, auront lieu à Combloux (Haute-Savoie) **les samedis 16-23-30 janvier et 6 février 2016**. En cas de mauvaises conditions atmosphériques ou d'enneigement, **les samedis de remplacement seront les 27 février et 5-12 mars 2016**.

Le départ, à 8 heures précises, aura lieu depuis l'école de Cressy, retour au même endroit entre 17h45 et 18h environ. Les tarifs sont de fr. 155.- pour le 1^{er} enfant et fr. 135.- pour les suivants. Ces tarifs comprennent le transport en car, les remontées mécaniques, un repas chaud à midi avec boisson et l'encadrement.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, nous vous invitons à nous contacter soit

par mail, soit par téléphone, car **tous les enfants** de la commune, même inscrits en école privée, sont acceptés dans la limite des places disponibles: Sylvie Pythoud - 022 782 30 72 - ski.confignon@gmail.com

Le Mot du Coteau

Club des aînés de Bernex-Confignon

Chers toutes et tous,
Gentiment (ou pas) le froid revient. Nos envies de sorties, nos balades se font plus rares et plus courtes mais n'oubliez pas, il y a nos activités au sein du club qui fonctionnent bien. C'est l'occasion de se changer les idées, de faire de l'exercice. À ce propos, parmi nos cours, la Zumba n'a pas repris avec la même vigueur qu'avant l'été et si vous hésitez à venir, alors je vous encouragerais à faire le pas, à monter jusqu'au club et à pousser la porte, les jeudis un peu avant 13h30 pour un bout d'essai; le cours dure jusqu'à 14h30. Ceci s'adresse même aux personnes qui ne sont pas encore membres mais qui pourraient l'être. Venez aussi, venez faire un cours d'essai. Qui sait, vous serez peut-être conquis(e) par le plaisir de se mouvoir en musique et de s'amuser entre contemporains.

En cette saison, notre calendrier de rencontres pour nos membres est bien chargé; mis à part les cours, il y a nos repas (généralement à CHF 20.-) et nos goûters gratuits. Voici une idée de ceux à venir: les goûters de Noël, des Rois, de Pâques et de l'Assemblée générale, ainsi que les repas de février, mars et mai. Il y a donc bien de quoi ne pas rester tout seul chez soi cet hiver.

C'est avec plaisir que tous les membres, y compris les membres du comité, vous accueilleront.

Amicalement vôtre, fg

Mélomanes, découvrez le programme 2015-2016 des répétitions générales de l'Orchestre de la Suisse Romande et participez-y!

Pour la saison 2015-2016, dix cartes de membres des Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande sont à la disposition des Confignonnais mélomanes. Ces cartes permettent à leurs détenteurs d'assister aux répétitions générales. Il est à noter que les répétitions générales ne sont pas des mini-concerts mais des séances de travail et qu'à cet égard, les spectateurs y sont admis à condition de respecter un certain nombre de règles strictes. Elles ont lieu au Victoria Hall, de 10 h à 13 h.

Pour 2016, les dates sont les suivantes: **20 janvier, 10 et 16 mars, 20 et 21 avril.**

Le programme complet est téléchargeable depuis www.confignon.ch, *Vie culturelle, A l'affiche!*

Afin que le plus grand nombre de mélomanes puisse en bénéficier, ces cartes (deux par personne) sont à disposition à la réception de la Mairie durant les heures d'ouverture.

Chéquier culture : profitez-en!

Le chéquier culture fait partie des dispositions mises en place par le Département de la culture et du sport, afin que chacun puisse profiter de l'abondante offre culturelle à Genève.

Le Chéquier culture contient six chèques de dix francs que vous pouvez employer individuellement ou cumulés dans leur totalité.

Vous ne souhaitez pas sortir seul-e? Vous

avez désormais la possibilité d'inviter quelqu'un grâce à votre Chéquier, à condition que vous soyez également présent-e.

Les chèques sont nominatifs*, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2016.

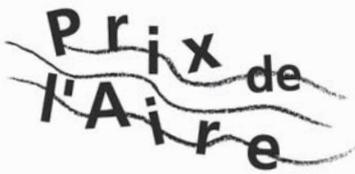
Conditions d'obtention

Si vous avez entre 21 et 64 ans, si vous n'êtes

ni étudiant-e, ni chômeur-euse, ni au bénéfice d'une rente AI, si vous êtes domicilié-e à Confignon ou dans une des communes participantes en 2016 et si vous touchez un subsidé A, B ou 100% pour votre assurance-maladie, vous avez droit au Chéquier culture.

Liste des offres culturelles : www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/chequier-culture

*Une carte d'identité peut être demandée au détenteur du Chéquier pour l'obtention d'un billet.



Concours littéraire Bernex-Confignon

L'édition du Prix de l'Aire 2016, concours de nouvelles organisé conjointement par les Communes de Bernex et Confignon, est officiellement lancée!

C'est sur le thème «Je suis venu(e) de loin» que les écrivains amateurs pourront laisser libre cours à leur imagination.

Nous rappelons ici que le Prix de l'Aire est ouvert à toutes et à tous à travers trois catégories de participants: adultes, adolescents et enfants.

Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le **11 mars 2016 (midi)**

- par mail à communication@confignon.ch
- ou par poste à: Mairie de Confignon – Chemin de Mourlaz 2 – 1232 Confignon

Le jury, composé de Magistrats, de Conseillers municipaux et de professionnels de la branche, aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie. Les résultats seront rendus publics dès la fin avril et la remise des prix aura lieu début juin.

Le règlement et la fiche d'inscription sont à disposition auprès des Mairies ainsi que sur les sites communaux:

www.bernex.ch et www.confignon.ch

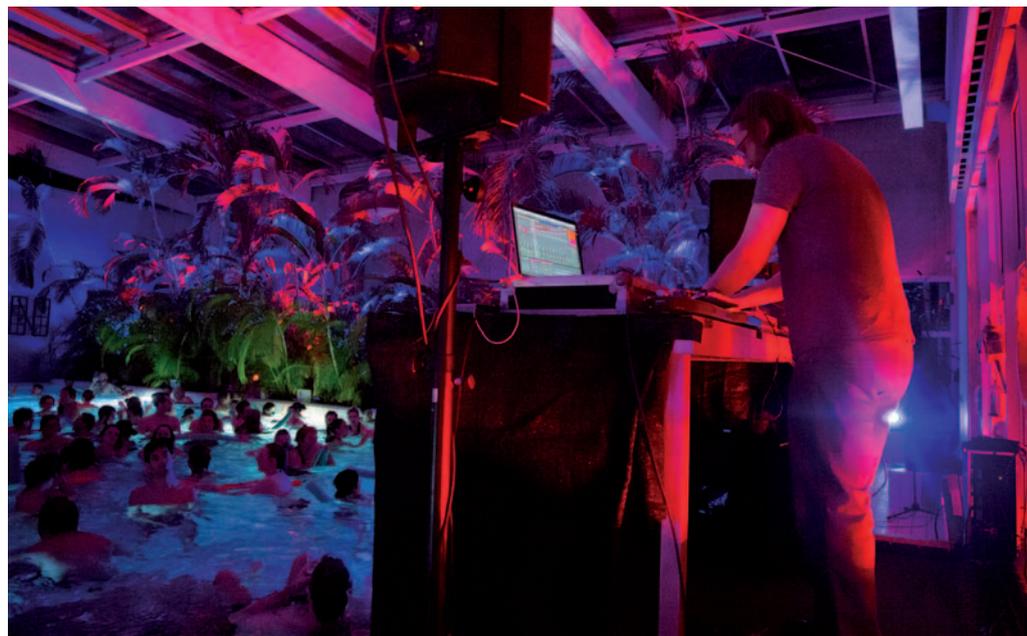
Alors tous à vos plumes!

Antigel 2016

Du 29 janvier au 14 février 2016, le Festival Antigel déploie sa carte culturelle sur plus de vingt communes pour une 6e édition qui s'annonce déjà trépidante. Le compte à rebours est lancé, laissez-vous guider!

En 2015, pas moins de 37'000 spectateurs ont défié les caprices d'un hiver parfois glacial pour partir à la découverte de lieux insoupçonnés, se rassembler dans la chaleur des salles de spectacle et pour s'aventurer sur les passerelles hissées par le festival entre musique, danse, sport, fête, détente et terroir. Bref, à vivre l'expérience Antigel à fond!

Au programme cette année, on retrouve bien sûr les incontournables: les sets électro-ambient des bains de Cressy, les têtes d'affiches internationales au Victoria Hall et au Bâtiment des Forces Motrices, les projets participatifs dans l'espace urbain, les expéditions artistiques inédites, les yogas brunch détox, les concerts et spectacles dans les piscines, les usines ou les temples, sans



oublier un lieu central hors norme et totalement inédit dédié à la musique et à la fête!

Antigel, du 29 janvier au 14 février 2016
Aux Bains de Cressy les 1, 2, 8, et 9 février

Découvrez le programme complet dès le 8 décembre sur www.antigel.ch

Winter Live Music 2016 à Bernex

Podium musical pour les jeunes

Pour cette nouvelle édition du **Winter Live Music**, organisée par Bernex et Confignon, avec le soutien des Communes de la Champagne, nous vous proposerons comme d'habitude un événement haut en couleur, avec une décoration toujours étincelante réalisée par l'association **Esprit Festif**.

Très active depuis 6 ans sur la région, l'association organise et participe à différentes manifestations telles que les Pétanques Festives, les Rencontres Musicales de Bernex et le Winter Live Music.

Au niveau musical, nous nous efforçons de varier les plaisirs en proposant une programmation oscillant entre les musiques «groove», comme le reggae, la soul, le ska, la funk, le hip-hop ainsi que des groupes aux influences blues, rock et jazz. De leur côté, les DJ's proposent des sets variés entre les concerts, panachant

ainsi les ambiances et les styles.

Notre but est de mélanger les artistes locaux de la «Champagne» et de compléter la programmation avec une ou deux têtes d'affiche expérimentées et de renom.

En ce sens, nous avons eu le plaisir de recevoir Rootwords and The Block Notes, groupe de hip-hop qui connaît un succès grandissant depuis quelques années sur de grandes scènes telles que le Paléo Festival.

Des groupes confirmés de la scène reggae-roots-ska tels que Green System, Geneva Ska Sublime Orchestra, Human Drop ainsi que I-Twins & Najavibes Band ont joué sur notre podium!

C'est avec un immense plaisir que nous vous attendons **le samedi 13 février, à la salle communale de Luchepelet, dès 17h00**, dans une ambiance chaleureuse, festive et dansante pour



partager en musique la 13^{ème} édition du **Winter Live Music** qui s'annonce d'ores et déjà palpitante!

Romain Lauper pour la programmation

Auberge de Confignon
Le Bistro • Le Gastronomique • L'Hôtel

6 place de l'Eglise - 1232 Confignon - 022 757 19 44 - info@auberge-confignon.ch
www.auberge-confignon.ch

2, place de l'Eglise
1232 Confignon
Tél.: +41 22 343 09 20
Fax: +41 22 343 21 96
info@dreier-btb.com
www.dreier-btb.com

Bureau technique
du bâtiment SA

ALAIN DREIER

Yellowprint
GESTION PHOTOVOLTAÏQUE

Laurent Barcellini
Fondateur & Directeur

Yellowprint Sàrl,
Route de Soral 14 ter, 1232 Confignon
Fax: +41 22 733 75 08 Mobile: +41 79 668 57 74
E-mail: lbarcellini@yellowprint.ch
Site: www.yellowprint.ch

NOUVELLE GERANCE

Tea Room
CRESSY

61, Rue Edouard Vallet - 1232 Confignon
Tél: +41 22 757 08 66